

## Compte rendu de séance Séance du 16 Janvier 2020

L'an 2020 et le 16 Janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de TRIBOT Philippe, Maire.

**Présents** : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick, SEGUERAS Rémi.

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 09/01/2020

**Date d'affichage** : 10/01/2020

**A été nommé(e) secrétaire** : M. COLLARD Benoît

### Objet(s) des délibérations

### SOMMAIRE

- DEL16012020-1 - Mise en place du RIFSEEP.
- DEL16012020-2 - Approbation du fonds de concours attribué par TCM pour la réfection du trottoir Route du Général de Gaulle.
- DEL16012020-3 - Approbation du fonds de concours attribué par TCM pour le renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales Rue de l'Eglise.
- DEL16012020-4 - Examen des rapports d'évaluation adoptés par la CLECT du 26/11/2019.
- DEL16012020-5 - Modification du régime spécial de versement de fiscalité éolienne à sept communes membres - Révision libre des attributions de compensation.

### Complément de compte-rendu:

Le Conseil a décidé:

- De mettre en application le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel nommé RIFSEEP.
- D'approuver le fonds de concours attribué par Troyes Champagne Métropole pour la réfection du trottoir Route du Général de Gaulle, d'un montant de 1 156 €.
- D'approuver le fonds de concours attribué par TCM pour le renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales Rue de l'Eglise, d'un montant de 3 188 €.
- D'approuver les 7 rapports adoptés par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) le 26/11/2019.
- D'accepter la modification du régime spécial de reversement de la fiscalité éolienne, et la révision libre des attributions de compensation, proposés par Troyes Champagne Métropole.

Séance levée à: 21:20

En mairie, le 27/01/2020

Le Maire  
Philippe TRIBOT

